coup d'pouce

codoc

Bulletin pour la formation forestière
N° 1 · Janvier 2013

Pleins feux: formation avec attestation fédérale

Lancement de la formation initiale de deux ans de «Praticien forestier AFP»

Le 15 octobre dernier, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a décidé l'entrée en vigueur au 1.1.2013 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de Praticienne forestière/Praticien forestier avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Les premiers contrats d'apprentissage de deux ans peuvent ainsi être conclus pour l'année scolaire 2013/2014. Mais la concrétisation de cette possibilité dépendra essentiellement des objectifs et des possibilités de formation des entreprises forestières.

L'économie forestière n'emploie pratiquement plus d'ouvriers non qualifiés. La branche peut être fière de disposer d'un système de formation professionnelle bien développé et fondé sur l'apprentissage de forestier-bûcheron. Parfois, ces dernières années, des jeunes qui rencontraient des difficultés scolaires ont suivi une formation élémentaire. Pour ces jeunes, un programme individuel de formation a alors été conçu en fonction de leurs capacités et de leurs penchants. Par conséquent, une formation élémentaire ne donnait pas accès à un titre reconnu.

Suite en page 3

Un message de Romandie – Les menuisiers et la formation AFP – Réflexions sur la formation de forestiers-bûcherons – Portrait de Heinz Hartmann – Conseils pratiques aux formateurs

Sommaire

1 Pleins feux: formation avec attestation fédérale

2 Editorial

3/4 Suite pleins feux

5 Interview avec Roger Burri

6 Expériences faites par la branche des menuisiers – interview

7 Point de vue
Formation initiale hors des sentiers battus

8 Portrait – nouvelles perspectives en forêt

9 Conseils pour formateurs

11 Actualités Codoc

En bref

Impressum

Editeur: Codoc, Coordination et documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
Tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
info@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz (eho) et
Rolf Dürig (rd)
Traduction: Philippe Domont
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

La prochaine édition de «coup d'pouce» paraîtra fin avril 2013.
Délai de rédaction: 28.2.2013

Photo mise à disposition

Editorial

La formation avec attestation professionnelle fédérale: une nécessité urgente

Au printemps 2010, on m'a demandé de me joindre à un groupe de travail chargé de développer une formation avec attestation fédérale dans le domaine forestier. Après une période d'hésitation, j'ai accepté, car je tenais à offrir mon expérience en tant que maître d'apprentissage, membre d'une commission de surveillance, expert aux examens et enseignant en école professionnelle. Je connaissais la «formation élémentaire» en forêt et savais qu'à son issue, les intéressés ne trouvaient souvent pas d'emploi.
J'ai moi-même accompagné d'innombrables jeunes en formation élémentaire – un processus qui se terminait non pas par un examen, mais par un simple bilan destiné à confirmer les connaissances pratiques des candidats. Chaque apprentissage était conçu en fonction du jeune en formation. Aucune comparaison entre apprentis n'était possible. De telles formations ne sont pas demandées sur le marché.
Les discussions sur une formation avec attestation étaient vives, mais objectives. Deux conditions sont clairement apparues:

- *le praticien forestier doit avoir sa chance sur le marché – il faut donc qu'il puisse travailler dans le bûcheronnage«*
- *la formation doit être conçue à l'image d'une colonne étroite et haute: étroite en ce qui concerne le domaine de compétence, mais haute quant à la qualité du bûcheronnage avec la tronçonneuse.*

Aujourd'hui, j'ai la certitude que les jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires au terme de l'école obligatoire, mais qui bénéficient de bonnes facultés d'observation et de capacités pratiques, sont demandés sur le marché s'ils ont suivi une formation professionnelle. Mais sans attestation, obligés de tenter un CFC, ils ne sont pas à la hauteur des exigences. Ils sont suivis un certain temps, puis on les laisse souvent tomber – sans perspective d'avenir.
La formation de praticien forestier AFP posera de vrais défis, mais des défis qui en valent la peine.

Adrian Stettler, forestier ES, triage forestier de Konolfingen Sud
et enseignant de branches professionnelles au Centre de formation bzi

Une formation professionnelle à part entière

La formation initiale avec attestation de formation professionnelle fédérale (AFP), qui rejoint maintenant aussi l'économie forestière, est un type de formation à part entière. La durée de deux ans est prescrite par l'OFFT. Le titre est reconnu au plan fédéral et donne accès au marché du travail. Il existe actuellement 42 professions de ce type. Entre 2006 et 2010, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 10700 jeunes ont ainsi été formés avec succès.

La formation de praticien forestier met l'accent sur les méthodes manuelles de récolte à la tronçonneuse. Une deuxième priorité concerne les soins aux jeunes peuplements. La formation est nettement moins poussée que celles des forestiers-bûcherons, conséquence logique de la durée réduite de la formation et des lacunes sur le plan scolaire. C'est pourquoi le débardage, les méthodes de récolte, la protection forestière et le génie forestier ne font pas partie du cursus. Le praticien forestier n'est donc pas un forestier-bûcheron au rabais, il s'agit d'un métier à part entière avec un propre profil professionnel.

Bien estimer les risques d'accident

Quelles sont les chances de cette nouvelle formation? Elle permet surtout aux jeunes les moins performants à l'école de rejoindre le marché du travail. Il est certain que les jeunes intéressés par une telle formation doivent apporter de bonnes dispositions pratiques et bien savoir apprécier les risques d'accidents lors des travaux forestiers. Les entreprises doivent donc faire preuve d'une grande vigilance lors de la sélection des apprentis et assurer un suivi sérieux durant la formation.

La formation de praticien forestier offre aussi aux apprentis forestiers-bûcherons la possibilité de changer de cursus s'ils rencontrent des difficultés. Ceci pourrait renforcer cette dernière formation. Inversement, les praticiens forestiers qui obtiennent de bons résultats peuvent rejoindre les rangs des apprentis forestiers-bûcherons. En principe, un tel changement devrait pouvoir s'opérer pour la 2e année d'apprentissage. Cette perméabilité est importante, car elle permet aussi de poursuivre une carrière professionnelle. Enfin, les apprentis AFP peuvent bénéficier de l'appui d'une personne compétente s'ils rencontrent des difficultés d'apprentissage. La mise en œuvre de ces mesures de soutien est de la compétence des cantons.

Sujet controversé

Dans notre branche, il est rare qu'un thème portant sur la formation soit aussi controversé que l'introduction de la formation AFP. Les représentants de Suisse romande se sont toujours prononcés clairement en faveur du praticien forestier, alors que c'était l'inverse en Suisse alémanique et au Tessin. Nous verrons ces prochaines années si la formation de praticien forestier AFP parviendra à s'établir. Dans l'affirmative, et si elle répond aux attentes, nul doute que la formation AFP trouvera une place de choix dans le paysage de la formation forestière.

Rolf Dürig, Chargé d'affaire Ortra Forêt Suisse

L'essentiel en deux mots

- Dès 2013, la formation avec attestation fédérale offrira aux jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires la possibilité d'acquérir un titre professionnel de Praticien/ne forestier/ère. La formation élémentaire est supprimée.
- Le praticien forestier AFP n'est pas un forestier-bûcheron au rabais. Il s'agit d'un métier à part entière avec un propre profil professionnel.
- Les apprentis forestiers-bûcherons qui rencontrent des difficultés d'apprentissage peuvent rejoindre la profession de praticien forestier et, inversement, les apprentis praticiens performants peuvent poursuivre leur formation avec les futurs forestiers-bûcherons.
- La discussion sur l'introduction de cette nouvelle formation a été très controversée.

Questions clés sur l'apprentissage de praticien forestier

Au moment d'introduire une nouvelle formation, il est rare que toutes les questions posées aient été déjà éclaircies. Nous tentons ici de répondre aux questions les plus discutées au sujet de la nouvelle formation initiale de deux ans des praticiens forestiers.

A qui la formation initiale de deux ans de praticien forestier convient-elle?

La formation avec attestation fédérale s'adresse aux jeunes doués sur le plan pratique, mais qui rencontrent certaines difficultés sur le plan scolaire.

Quelles sont les entreprises formatrices pressenties pour former des praticiens AFP?

Ces entreprises doivent offrir un bon suivi des apprentis et une saison de bûcheronnage aussi longue que possible. L'accompagnement des apprenants prend davantage de temps que celui des apprentis forestiers-bûcherons. C'est pourquoi les entreprises d'une certaine taille sont éventuellement plus appropriées à cette tâche.

Quelles écoles professionnelles vont-elles accueillir les praticiens en formation?

Le choix des écoles concernées est du ressort des cantons. Comme le nombre des apprentis AFP sera peu élevé, l'enseignement devrait se dérouler par blocs de cours. Probablement qu'un seul lieu de cours sera mis sur pied par région linguistique. Ces sites en Suisse alémanique, romande et italophone ne sont pas encore déterminés.

Qui va offrir les cours interentreprises aux apprentis praticiens?

La question est encore ouverte. L'organe responsable est l'Ortra Forêt. Comme les objectifs pédagogiques ne sont pas les mêmes, les apprentis forestiers-bûcherons ne suivent pas les mêmes CI que les praticiens. Etant donné que les prestataires de CI au niveau forestiers-bûcherons disposent de responsables de cours expérimentés, d'un grand nombre de formateurs et d'un large réseau de partenaires, ils joueront certainement un rôle actif pour les cours du niveau AFP.

Que doit faire une entreprise qui souhaite former des apprentis AFP?

Le choix d'un apprenti doit se faire avec soin. Le mieux, est de proposer un stage préprofessionnel, comme pour la sélection d'un apprenti CFC. Au même titre que pour les forestiers-bûcherons, le contrat d'apprentissage est soumis à l'Office de la formation professionnelle. Il est recommandé aux formateurs des entreprises de suivre un cours de formation continue, afin de se préparer aux aspects particuliers de ce type de formation. L'Ortra Forêt Suisse proposera de telles formations continues.

Les entreprises formatrices sont-elles tenues de former des apprentis AFP?

Non, il n'existe aucune obligation de former des praticiens forestiers AFP.

Puis-je continuer d'organiser des formations élémentaires dans mon entreprise?

Non, dans notre branche, les formations élémentaires ne seront plus autorisées.

Comment passe-t-on de l'apprentissage de forestier-bûcheron à celui de praticien forestier?

Ce passage se fait en accord avec tous les acteurs (formateurs, parents, apprentis, école professionnelle et Office de la formation professionnelle) et doit recevoir l'autorisation de l'Office cantonal de la formation professionnelle.

Qui a développé la formation de praticien forestier AFP?

Le développement de la formation initiale de deux ans de Praticien forestier AFP est l'œuvre commune de l'OFFT, des cantons ainsi que de l'Ortra Forêt Suisse. Les principales associations concernées (EFS, ASF), plusieurs professionnels de terrain, un enseignant des branches professionnelles, les cantons et l'OFFT étaient représentés dans la commission de réforme qui a élaboré tous les principaux documents.

Où puis-je me procurer les documents relatifs à l'apprentissage de praticien forestier?

L'ordonnance sur la formation et le plan de formation pour les praticiens forestiers AFP peuvent être téléchargés sur www.codoc.ch. D'autres documents, comme ceux existant pour la formation de forestier-bûcheron, sont en préparation et ils seront disponibles sur www.codoc dès mi-2013.

Photo: Romain Blanc

Photo: Romain Blanc

Photo mise à disposition

Interview

Le praticien AFP, pilier de l'entreprise

La formation initiale de praticien forestier avec attestation fédérale professionnelle (AFP) entre en vigueur cette année. Nous avons demandé à Roger Burri, directeur du Centre de formation professionnelle forestière au Mont-sur-Lausanne et responsable vaudois de la formation forestière, de nous présenter sa vision de ce nouveau métier.

«coup d'pouce»: Quelle place peut prendre le praticien forestier AFP?

Roger Burri: La formation de praticien forestier AFP offre à des jeunes, moins scolaires que les apprentis CFC, la possibilité de travailler professionnellement en forêt. La perspective est d'ailleurs que ces praticiens, contrairement à un certain nombre de ceux qui ont des facilités intellectuelles, restent dans la branche. Ils acquièrent alors un solide savoir-faire et se transforment ainsi en piliers de l'entreprise. Cette nouvelle formation devrait donc fidéliser les collaborateurs qui l'ont suivie.

Quels avantages cette formation nouvelle présente-t-elle par rapport à la formation élémentaire?

Les deux formations ne doivent pas être associées. La formation élémentaire s'appuie sur un plan de formation personnalisé, différent pour chaque candidat. On peut même avoir à faire à quelqu'un qui ne peut pas manier la tronçonneuse. Lors de la formation avec attestation fédérale, tous les apprentis suivent le même cursus. L'employeur connait donc le profil de celui qu'il embauche.

Quels écueils faudra-t-il éviter et comment?

La première chose à éviter, c'est qu'un jeune ayant le profil CFC choisisse, par souci de facilité, la voie AFP. Le deuxième écueil à éviter est que pour des raisons économiques, des entreprises soient tentées de préférer le praticien forestier AFP au forestier-bûcheron. Il est vrai que la formation du premier dure une année de moins.
La législation vaudoise oblige par conséquent, même si la formation avec attestation peut être un premier choix, de prouver que le jeune présente bien le profil AFP.

Justement, combien d'apprentis forestiers-bûcherons formés ici au Mont seraient-ils plus à leur place dans une formation de praticien AFP?

J'estime cette part à huit pour cent. Pour sélectionner le candidat au départ, nous disposons du rapport de stage d'orientation professionnelle, des bulletins de notes et des appréciations du dernier enseignant. Après une année d'apprentissage, le choix d'une réorientation sera assez aisé en se basant sur les notes des cours interentreprises, les rapports des entreprises et le bulletin scolaire.

Quels problèmes d'organisation faut-il résoudre pour former ces praticiens?

Il y a un problème de taille. La législation fédérale demande que le praticien forestier soit formé «à part». On n'a pas le droit de l'intégrer aux cours CFC! Comme les effectifs prévus sont plutôt limités, cela laisse les services de la formation un peu perplexe. Il est envisagé de mettre sur pied une formation régionale pour les cours professionnels et les cours interentreprises. Pour résoudre les problèmes de déplacement, on envisage des cours blocs.
Imaginez-vous, cinq jours ou plus d'affilée, en classe, pour des apprenants en difficulté scolaire? On risque bien de se rabattre sur des solutions plus pragmatiques.

Avez-vous des souhaits particuliers à formuler?

Oui, j'aimerais inciter les partenaires de la branche à ne pas dénigrer le praticien forestier AFP. Ce professionnel n'a pas d'handicap et le profil de son bagage professionnel peut faire de lui un excellent exécutant au service des entreprises. Finalement, même avec peu de candidats, cette filière répond à un besoin d'une partie de la population.

Interview Renaud Du Pasquier

«La formation élémentaire d'alors a été fortement améliorée»

La branche de la menuiserie occupe aujourd'hui 6000 apprentis, dont 550 futurs praticiens forestiers AFP. Romain Rosset (50) est menuisier et technicien du bois ES à Stans. Responsable du secteur Formation professionnelle de l'Association suisses des maîtres menuisiers et fabricants de meubles VSSM et de divers projets de formation, il tire un bilan intermédiaire.

«Coup d'pouce»: Depuis quand la formation initiale avec attestation fédérale de formation professionnelle existe-t-elle chez les menuisiers? Pourquoi l'a-t-on créée?

Romain Rosset: Cette filière existe depuis 2006. Parmi les jeunes doués sur le plan pratique et motivés au travail, tous ne peuvent satisfaire aux hautes exigences scolaires de l'apprentissage de quatre ans des menuisiers. Inversement, tous les collaborateurs d'une menuiserie ne doivent pas posséder toutes les compétences. Le secteur des menuisiers praticiens AFP permet à la branche d'intégrer des personnes chargées d'une partie bien précise des travaux. Ces collaborateurs font souvent preuve d'une grande fidélité à l'entreprise.

Le monde forestier est partagé sur l'introduction de la formation AFP. Comment la discussion s'est-elle déroulée chez les menuisiers?

Au début, de nombreuses entreprises étaient hésitantes, voire hostiles. Mais le comité a décidé en faveur de la formation avec attestation fédérale, aussi en raison d'un sentiment de responsabilité envers la société.

Quel bilan intermédiaire peut-on tirer aujourd'hui? Quels sont les avantages et les inconvénients de ce type de formation?

On peut d'une part considérer que plusieurs niveaux de formation dans une entreprise représentent un certain inconvénient. Mais d'autre part, l'ancienne formation élémentaire a été substantiellement rénovée.

Les candidats à la formation AFP trouvent-ils assez d'entreprises formatrices?

Oui, mais il existe des disparités régionales.

La demande de la part des candidats ayant rencontré des difficultés scolaires est-elle forte et constante?

Tout à fait, et la tendance est à la hausse. Cependant, il faut bien réfléchir, dans chaque cas, si la variante AFP est vraiment appropriée.

Trouve-t-on assez de temps pour former les jeunes à la sécurité au travail durant la formation AFP?

Certainement, car dans les cours interentreprises, ce sujet est traité plus que tous les autres.

Interview eho

Plusieurs chemins mènent à un emploi satisfaisant dans une menuiserie: l'apprentissage CFC de quatre ans, mais aussi la formation initiale AFP de deux ans. (Photo mise à disposition)

Doutes et reconnaissance

Daniel Bachmann, contremaître forestier et responsable du groupe Formation et entreprise annexe à Liestal, s'exprime au sujet du groupe de formation interne à l'entreprise et de la formation AFP:

«A côté du groupe de production, nous avons un groupe qui s'occupe uniquement de formation. Cette équipe accompagne les apprentis individuellement en fonction de leur stade de formation et les introduit pas à pas dans les domaines des méthodes de travail, de l'efficience et du rendement économique. Cela offre de nombreux avantages aux jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires.

Pour le moment, nous ne proposons pas encore de formation aux futurs praticiens AFP. Mais nous allons certainement étudier cette possibilité, même si nous ne sommes pas tous du même avis sur la question. Il est vrai que les trois ans de l'apprentissage ‹normal› ne sont déjà pas de trop. Nous nous demandons donc si deux saisons de bûcheronnage suffiront pour atteindre le profil de compétence souhaité. Par ailleurs, une telle formation donne une chance à des jeunes doués sur le plan pratique d'obtenir un titre professionnel, une chance très importante dans une perspective sociopolitique.»

Point de vue

Formation initiale hors des sentiers battus

Max Fischer (Photo mise à disposition)

Tout va pour le mieux dans la formation forestière? On peut certainement toujours faire mieux. A part ça, l'économie forestière a un très gros problème: Il n'a jusqu'ici pas été possible de réduire le nombre d'accidents à un niveau acceptable, et cela malgré les efforts importants de la Suva, malgré la place accordée à la prévention des accidents dans tous les domaines de la formation initiale et malgré les cours supplémentaires de sécurité au travail. Cela pourrait amener un nombre croissant d'entreprises formatrices à refuser de former des apprentis. Une telle évolution entraînerait des conséquences désastreuses pour le recrutement de candidats aux professions ultérieures que sont notamment les forestiers ES, les contremaîtres, les conducteurs de machines.

Ni la mécanisation, ni la fusion d'entreprises forestières n'ont amené de solution au problème. Bientôt, la totalité des coupes faciles se fera à la récolteuse. Et la tronçonneuse ne servira plus qu'à récolter les gros arbres en terrain accidentée. Or de telles coupes sont dangereuses et fatigantes.

Aujourd'hui, les forestiers-bûcherons travaillent souvent à la limite de la résistance corporelle. On peut parfaitement les comparer à des sportifs de pointe, dont le but est d'atteindre des résultats du plus haut niveau. Malheureusement, les forestiers-bûcherons ne sont souvent pas du tout préparés physiquement. Cette situation serait impensable pour des sportifs qui s'entraînent pour la technique, la tactique et la condition physique.

Le report du début de l'apprentissage du printemps à l'automne a encore empiré la situation. Les apprentis commencent leur formation sans entraînement et doivent réaliser des travaux de bûcheronnage pénibles dès le départ.

A la vue des inacceptables statistiques d'accidents, nous devons nous demander si nos concepts de formation vont dans la bonne direction. L'économie forestière ne peut se mettre la tête dans le sable et ignorer le nombre élevé de morts et de blessés. Elle doit chercher de nouvelles solutions. J'en propose ici quelques options. La liste n'est pas exhaustive certes, et il existe certainement encore d'autres ou de meilleures suggestions.

Serait-ce une idée de préparer physiquement les futurs forestiers-bûcherons à leur dur travail dans le cadre d'un préapprentissage? En même temps, il serait possible de préparer ces jeunes par des ateliers de formation ciblés à prendre conscience des dangers d'accidents et à exercer intensivement – mais sans obligation de performance – les bases transmises par le cours A. Cette démarche est déjà testée dans certains cantons dans le cadre du cours A plus.

Serait-ce une idée de créer des entreprises formatrices vouées entièrement à la formation? Elles pourraient former les apprentis sans les mettre sous pression face au rendement. Il va de soi que la question du financement devrait être réglée.

Notre manière actuelle de former les jeunes est-elle adéquate? Ou faudrait-il envisager d'introduire plus tôt une spécialisation qui tienne compte de la mécanisation croissante? Il serait intéressant à cet égard de comparer nos statistiques d'accidents avec celles des pays qui ne connaissent pratiquement plus le bûcheronnage à la tronçonneuse. Malheureusement, il est très difficile d'obtenir des chiffres consistants. Peut-être faudrait-il simplement allonger la durée de l'apprentissage des forestiers-bûcherons.

Combien de forestiers-bûcherons peuvent-ils et veulent-ils vraiment exercer leur métier jusqu'à l'âge de la retraite? Combien doivent-ils abandonner la profession en raison de lésions corporelles ou pour d'autres raisons?

Ne devrions-nous pas retrouver le courage et l'esprit pionnier de nos prédécesseurs qui, en 1966, ont créé de toutes pièces l'apprentissage de forestier-bûcheron. Pourquoi ne serait-il pas possible aujourd'hui d'innover radicalement en matière de formation des forestiers-bûcherons – ou alors de transformer l'apprentissage de telle sorte que le nombre d'accidents diminue enfin?

Max Fischer, forestier, responsable de formation
et enseignant en école professionnelle

Photo: Romain Blanc

Agriculteur, forestier-bûcheron et maintenant expert en formation chez Jardin Suisse: Heinz Hartmann, membre du Conseil Codoc. (Photo mise à disposition)

Portrait – nouvelles perspectives en forêt

«Je sens toujours le besoin d'apprendre quelque chose de nouveau»

«coup d'pouce» présente à un rythme irrégulier des portraits de forestiers qui ont évolué professionnellement et exercent aujourd'hui leur métier dans un secteur apparenté ou totalement différent. Dans ce numéro, c'est au tour de Heinz Hartmann, d'Uerkheim (AG), de nous raconter comment il est devenu responsable de la formation continue à Jardin Suisse.

«Je peux aujourd'hui utiliser tout ce que j'ai appris dans ma vie», résume Heinz Hartmann en dressant son bilan professionnel. Et cet Argovien de 47 ans a effectivement beaucoup appris: agriculteur, forestier-bûcheron, forestier ES et formateur. L'envie d'exercer diverses activités est très prononcée chez notre homme: «Je ressens toujours le besoin d'apprendre quelque chose de nouveau»
Ce faisant, Heinz Hartmann n'a jamais choisi la facilité. Il a par exemple volontairement terminé son apprentissage d'agriculteur en Suisse romande, afin de bien apprendre le français. Aîné de cinq enfants, il aurait pu reprendre le domaine familial, mais a choisi une autre voie: «Je tenais absolument à élargir mon horizon et me suis décidé à devenir forestier-bûcheron.» Ce fut une période difficile, car en plus du nouvel apprentissage en forêt, il devait aider chaque jour à la ferme, son père souffrant des séquelles d'un grave accident.

Du forestier-bûcheron au gérant

Dans son nouveau métier de forestier-bûcheron, le besoin d'innover s'est bientôt fait sentir et à son premier poste à Bettwil, Heinz Hartmann devient instructeur EFS. «Je peux recommander cette formation à tout forestier-bûcheron», précise-t-il. Après six ans passés à Bettwil et devenu responsable de cours, il parcourt toute la Suisse pendant une année avec l'unité de formation mobile (MOBI) de l'EFS. En 1992, la prochaine étape le conduit à l'école de gardes forestiers de Maienfeld. Lorsqu'il rejoint ensuite l'entreprise forestière Pius Wyss en tant que gérant, il a déjà une petite famille.
Heinz Hartmann réalise aussi son rêve d'indépendance professionnelle et propose pendant deux ans ses services en aménagement de jardin à l'aide du matériau bois. «J'ai été fasciné par la possibilité de mettre le client en contact avec le bois, en tant que matériau de construction et de décoration autour de sa maison.»

De l'indépendance à la Suva

Puis, selon Hartmann, arrive le moment de «faire quelque chose de complètement différent»: Il devient spécialiste en sécurité auprès de la Suva. Pendant plus de 15 ans, il conseille les entreprises forestières, communales et horticoles en matière de sécurité et de protection de la santé au travail. «Je savais par expérience de quoi je parlais.» Et la recherche de solutions l'a toujours davantage intéressé que le fait de critiquer. Il a donné des conférences et des cours à un public nombreux, parfois jusqu'à 1500 personnes par an, et a ainsi élargi son réseau de contacts. C'est l'époque où Hartmann suit la filière de responsable de formation «formateur fédéral», en cours d'emploi. Depuis 2005, Hartmann est en outre membre du Conseil Codoc nouvellement créé), une tâche «qui m'est très utile dans ma fonction de responsable de la formation professionnelle à Jardin Suisse, car les échanges d'expériences mènent directement à de précieuses synergies.»

Jardin Suisse – un coup de chance

Un jour, il découvre dans une annonce que Jardin Suisse cherche un responsable de la formation professionnelle horticole. «J'ai mis l'annonce deux fois de côté, puis j'ai pensé: allez, j'essaie.» Malgré un profil d'exigences qui ne correspondait pas cent pour-cent au sien, il obtient le poste.
Heinz Hartmann travaille depuis le 17 janvier 2011 pour Jardin Suisse. «Une tâche complexe et fascinante, un vrai bonheur», souligne-t-il. Grâce à la nouvelle ordonnance sur la formation, il veut resserrer les liens entre les entreprises, les CI et les écoles professionnelles. Il s'agit également d'élaborer de nouveaux manuels et de nouvelles procédures de qualification, d'évaluer les premières expériences issues de la formation avec attestation fédérale et de développer l'offre de formation continue au niveau de la formation professionnelle supérieure. Sans oublier une information professionnelle attrayante pour assurer la relève dans la branche. «Nous avons une nouvelle adresse à Aarau depuis juin 2011, les structures de notre division Formation professionnelle ont été rénovées et notre équipe est très motivée. C'est déjà la moitié du travail de fait!», ajoute un Heinz Hartmann souriant, marié depuis 24 ans à Susanne et père de trois enfants âgés de 16 à 21 ans.
Trouve-t-il du temps pour ses hobbies? «Je ne les oublie pas. Nous habitons une ancienne ferme que nous rénovons depuis des années et où il y a assez de place pour faire des sculptures à la tronçonneuse.»

Eva Holz

Le niveau scolaire de mes apprentis est à la baisse!

Chers formateurs,

«6 × 7 = 47!»
Comme nombre d'entre nous, je m'étonne de plus en plus du manque de connaissances de base de nos apprentis au début de leur apprentissage. Il m'est arrivé de penser qu'un monde de savoirs élémentaires avait disparu entre le commencement de leur formation professionnelle et la mienne. J'ai l'impression qu'ils ne savent plus rien dans certains domaines, même pas leurs tables de multiplications. Pour preuve, il m'est arrivé de demander combien faisait 6 × 7 et d'entendre: «47, heu! je crois, Monsieur…»
Quant à la géographie ou la géométrie, ce sont des mondes qu'ils ignorent bien souvent.

François Villard
(Photo mise à disposition)

Que s'est-il passé?

Comme de nombreuses choses, la scolarité obligatoire est en constante évolution. Il y a encore deux ou trois décennies, les moyens techniques étaient moins performants, nous n'avions pas en permanence avec nous un téléphone portable avec une calculatrice intégrée. La seule mémoire que nous avions alors à notre disposition était celle propre à chaque individu. C'était encore l'âge du «par cœur» et du tableau noir qu'il fallait recopier. Nous suivions à peu près le même chemin que les générations précédentes.
Les technologies d'enseignements ont évolué et se sont diversifiées. La valeur de l'apprentissage pour les jeunes gens a également changé. La majorité des élèves qui sortent de la scolarité obligatoire subissent un attrait de plus en plus fort pour le monde universitaire. Choisir la voie de l'apprentissage n'est pas à leurs yeux un gage d'avenir assuré et de réussite sociale. Nous le voyons lors des différentes présentations et forums des métiers. Seuls les passionnés viennent nous trouver. Le reste suit les recommandations des parents, des copains ou la mode. Bien sûr, nous pourrions incriminer les restructurations scolaires, Internet, les dernières technologies de communications, un certain laxisme de notre société, la démission des parents et je ne sais quoi encore. La société a changé et nous devons nous adapter aux nouveaux arrivants même si cela est parfois assez dur.

Que faire?

Une chose est claire, nous n'avons pas de soucis à nous faire pour les apprentis compétents. Pour le reste, pour cette jeunesse qui a de la peine à trouver sa place dans la voie professionnelle, il nous faut redoubler d'effort et d'attention. Le manque de motivation y est sans doute pour beaucoup dans leurs attitudes. Je vous conseille de faire de temps en temps un bref retour en arrière. Etions-nous meilleurs qu'eux? Quels sont les pièges que nous avons su éviter? Quelles étaient les raisons de notre choix professionnel et nos motivations pour y rester? Essayons de transmettre ces raisons sous une forme différente à nos apprentis, mais en harmonie avec le monde actuel. La réussite d'un apprentissage exige deux éléments: le maître et l'élève doivent être motivés et ils doivent construire une relation empreinte de confiance et de respect. Il existe divers moyens d'aider l'apprenant à améliorer la mémorisation et la compréhension: un fait ou une information peuvent être formulés ou abordés de différentes façons et il est par exemple possible d'utiliser des méthodes plus ou moins ludiques comme le mind mapping.
Et si le problème, c'était nous? Il est également possible que nous ne soyons plus «à la page» et que notre vitesse de réaction ait diminué. Un bon maître d'apprentissage devrait pouvoir se remettre de temps à autre en question et évaluer sa propre motivation à former des

à détacher

apprentis. En outre, il doit développer sa capacité à gérer les problèmes et les nouvelles situations qu'il rencontre, sinon, l'écart risque de se creuser de plus en plus entre lui et ses apprentis.

Pour conclure

Bien sûr, 6 × 7 feront toujours 42! J'ai su le retenir une fois que je l'ai compris. Mes parents ou mes enseignants ont su me le démontrer à l'aide de bâtonnets, de cerises ou de haricots. Pour m'aider à assimiler, ils ont concrétisé et illustré le problème. Nous devons faire la même chose avec nos apprentis. Prendre le temps et trouver le bon filon qui les amènera vers les connaissances désirées. Descendons de notre piédestal et tendons-leur la main.

En résumé

- L'évaluation des capacités de l'apprenti au début de l'apprentissage est primordiale (les documents du classeur Stages d'orientation professionnelle de Codoc sont utiles à cet effet)
- Le formateur devrait demander régulièrement à l'apprenti de le renseigner sur ses performances à l'école professionnelle
- Si l'apprenti rencontre des difficultés à l'école, il faut y remédier le plus rapidement possible, p. ex. en dialogue avec les parents, des enseignants de l'école professionnelle et l'apprenti
- De nombreuses écoles professionnelles offrent des cours d'appui pour les langues et le calcul
- Le formateur peut analyser avec l'apprenti ce qu'il convient de faire pour combler des lacunes professionnelles si nécessaire
- Apprendre à apprendre: peut-être que l'apprenti a besoin de soutien pour améliorer sa façon d'apprendre (il existe de bons documents sur le sujet)
- Le formateur devrait activement s'intéresser à la matière actuellement enseignée à l'école professionnelle; il pourra s'appuyer sur cette matière dans les activités en entreprise
- Nous devrions chercher de nouvelles voies pour imager les contenus pédagogiques
- Tout formateur devrait suivre régulièrement des formations continues afin de se maintenir à niveau

François Villard, forestier ES et enseignant en école professionnelle

Photos Romain Blanc

Actualités Codoc

Stand pour foires professionnelles

Le projet de stand pour les foires professionnelles avance. Trois agences ont présenté leurs idées début janvier dans le cadre d'un concours d'offres. Codoc sélectionnera une des agences qui réalisera le stand durant le premier semestre de l'année prochaine. La location devrait être possible dès août 2013, à un coût (transport, montage, démontage) qui n'est pas encore fixé. Le secrétariat prend note de vos préréservations dès à présent.

Manuel pour forestiers-bûcherons: révision du chapitre «L'homme et le travail»

Codoc a entrepris la révision d'un nouveau chapitre du manuel des connaissances professionnelles. Ce travail a été engagé en raison de la création des cartes aide-mémoire sur la prévention en matière de santé. Il s'agit d'harmoniser les contenus des deux documents. Des spécialistes de la santé et de la nutrition ont en outre constaté que les textes ne sont pas tous à jour. Ce chapitre sera disponible dès avril 2013 sous forme de fichier PDF. Il sera introduit dans la nouvelle édition du manuel dès l'année scolaire 2013/2014.

Cartes aide-mémoire «Prévention en matière de santé»

Le projet de texte des cartes aide-mémoire sur la prévention en matière de santé sera prêt fin janvier (titre encore provisoire). Les cartes comprendront une série d'exercices simples permettant aux forestiers-bûcherons de se préparer aux travaux de bûcheronnage, corporellement très exigeants, et de se régénérer de façon optimale durant les pauses ou après le travail. Le sujet de l'alimentation et de l'habillement est également abordé. Les cartes aide-mémoire, imprimées dès avril 2013, seront alors mises en vente chez Codoc.

Foire forestière 2013

Codoc organisera à nouveau une exposition spéciale en 2013. Le concept est conservé, l'exposition s'appellera «Treffpunkt Forst, Forêt Foresta». Sont maintenues aussi les trois îles «Former», «Rechercher/savoir», «Mettre en réseau». Mais quelques nouveaux contenus et attractions attendent les visiteurs. La Foire forestière se déroulera du 15 au 18 août 2013 à Lucerne.

La bonne idée internet: http://formationprofessionnelle.educa.ch/fr

Ce site internet donne un aperçu complet de la formation professionnelle. Il propose des interviews sur divers sujets importants, des liens vers des portails de l'enseignement et des écoles professionnelles, des indications sur des newsletters ainsi que des informations sur le système suisse de la formation professionnelle. Pour en savoir encore plus sur le système de formation en général, il suffit de passer au site principal www.educa.ch.

Connaissez-vous des sites internet intéressants sur la forêt et l'économie forestière? Codoc offre 50 francs de récompense pour chaque proposition publiée dans le bulletin.

En bref

Journée CI «Un but – de nombreux partenaires»
La commission de surveillance des CI (CSCI) organise à Aarau le 14 mars 2013 une journée sur le thème «Un but – de nombreux partenaires». Cette rencontre s'adresse aux représentants des commissions cantonales des cours et de l'Ortra qui sont compétents pour l'organisation des CI. Cette journée veut offrir l'occasion de faire connaissance entre partenaires, d'échanger des expériences et d'examiner les forces et faiblesses des CI D (soins) et E (génie forestier). Le programme et le formulaire d'inscription peuvent être téléchargés sur www.oda-wald.ch > commission de surveillance CI.

Fonds pour la formation professionnelle forestière: budget 2013 avec légère perte
Le comité de l'Ortra Forêt Suisse a adopté le budget FFP Forêt 2013 en date du 22.11.12. Les recettes sont estimées à 1 030 000 francs et les dépenses à 1 036 000 francs. La part principale des ressources (72,4%) est consacrée aux cours interentreprises. La somme de 110 000 francs (10,6%) est allouée aux projets de l'Ortra Forêt Suisse et la somme de 60 000 francs (5,8%) à la formation continue. Le budget peut être téléchargé sur www.ffp-foret.ch.

Transport de benzine et de diesel
L'association valaisanne d'économie forestière a élaboré une fiche pratique au sujet des transports de benzine et de diesel, qui sont soumis au règlement international et national sur le transport de substances dangereuses par la route (ADR et SDR). Des règles particulières doivent être respectées. La fiche peut être commandée par le lien suivant: http://www.foretvalais.ch/fr/gestion-forestiere/projets

Nouvelle maladie transmise par les tiques en Suisse
Des microbiologistes de l'Université de Zurich ont démontré l'existence d'une nouvelle maladie transmise par les morsures de tiques. Les patients indiquaient une forte fièvre, une perte de poids et des malaises, mais ils ont pu se rétablir complètement grâce à des antibiotiques. Un nouveau test permet de détecter cette infection microbienne en l'espace d'une journée. La région de Zurich est un secteur à risques pour cette nouvelle maladie. Informations en allemand: http://www.creapharma.ch/tiques-actualites.htm#oct2012

SILVIVA: Mener des excursions réussies
SILVIVA offre en 2013 trois modules de formation pour forestiers désirant améliorer les résultats de leurs excursions avec des enfants, des jeunes et des adultes. La réussite des trois modules donne droit à un certificat «Pédagogie par la nature en forêt» délivré par SILVIVA. Pour consulter les dates des trois modules et les informations d'usage, veuillez consulter www.silviva.ch/agenda ou écrire à info-romandie@silviva.ch.

P.P.
3250 Lyss

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous, s.v.p., sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles
(Codoc: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, info@codoc.ch).

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! «coup d'pouce» – l'organe
spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

STIHL MS 441 - performance et qualité pour le professionnel!

L'utilisateur d'une STIHL MS 441 ressent très vite tout ce qui se cache en elle: performance et qualité jusque dans ses moindres détails. Cette tronçonneuse professionnelle innovante est parfaitement adaptée pour les tâches extrêmes telles qu'elles se présentent lors de la récolte du bois à un niveau professionnel. Une technique innovatrice et des détails très étudiés sont les conditions permettant de faciliter le travail et de le rendre rapide, économique, protégeant les forces de l'utilisateur et respectant l'environnement.

Pour quelle tronçonneuse opter? La **MS 441,** la **MS 441 C-Q** avec frein de chaîne, la **MS 441 W** avec poignée chauffante, la **MS 441 C-M** avec M-Tronic, gestion moteur entièrement électronique, ou la **MS 441 C-MW** avec M-Tronic et chauffage de poignée électrique? Prix catalogue, incl. TVA, à partir de Fr. 1'625.–, avec poignée chauffante supplément de Fr. 100.–. **Votre revendeur spécialisé se fera un plaisir de vous conseiller et faciliter ainsi votre choix.**

STIHL VERTRIEBS AG
Isenrietstrasse 4
8617 Mönchaltorf
info@stihl.ch
www.stihl.ch

STIHL®

Photo de couverture: Romain Blanc